



# 29 FORMATIONS

pour faire face aux exigences  
de vos fonctions...

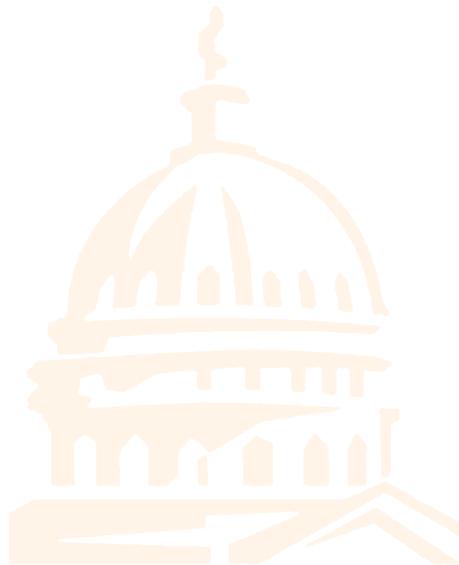
LÉGISLATIVES 2017 ET NOUVEAU CADRE JURIDIQUE • NOUVELLES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES • FINANCEMENTS EUROPÉENS • BUDGET DES COLLECTIVITÉS • SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS • POLITIQUE DE LA VILLE ET DU LOGEMENT • POLITIQUES SOCIALES DÉPARTEMENTALES • ÉCONOMIE COLLABORATIVE • DÉVELOPPEMENT DURABLE • COMPENSATION ÉCOLOGIQUE • ANIMAL EN VILLE • TRANSPORTS ET MOBILITÉ DURABLE • FEMMES ELUES, ENGAGEMENT ET STRATÉGIE • RELATIONS « ÉLU-CADRE TERRITORIAL » • MÉDIA-TRAINING, PRISE DE PAROLE EN PUBLIC • WEB POLITIQUE...



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

LE « KIT FORMATIONS » DE L'ÉLU TERRITORIAL ET DE SES COLLABORATEURS

Édition 2017



## UNE ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE

### REPÈRES



#### Frédéric DERAÏ, 50 ans

- Diplômé d'un DESS d'Economie européenne,
- Différents postes à responsabilités au sein de l'Association de collectivités publiques Réseau IDEAL (Information sur le développement l'environnement et l'aménagement local) parmi lesquels :
  - Directeur des réseaux,
  - Directeur des collectivités locales,
- Directeur délégué, chargé du développement de l'Institut de Formation des Élus Territoriaux,
- Secrétaire général du Syndicat National des Agents de Voyages et Tours Opérateurs,
- Fondateur et président de la SAS A SENATUS CONSULTO agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux.

L'offre de formation 2017 élaborée par nos experts (dont vous trouverez les fiches détaillées ci-après), vous permet d'anticiper et maîtriser les évolutions en cours, à l'image de l'action portant sur le nouveau cadre juridique relatif aux campagnes électorales, qu'il s'agisse de leur financement, de la tenue des comptes de campagne ou des règles en matière de communication.

Pour cette année, notre Cabinet a également décidé de poursuivre et d'adapter son offre de service sur le volet européen avec un focus particulier, sur la programmation budgétaire des fonds structurels. À cet effet, nous vous proposons deux formations entièrement consacrées à la mobilisation de financements destinés à contribuer au développement de vos projets de territoires. Le contact avec « le terrain » est naturellement privilégié, puisque c'est à Bruxelles, au cœur des Institutions communautaires que l'une d'elles se déroule. Les actions innovantes dans les domaines des transports publics et de la mobilité durable sont traitées en Italie, plus précisément à Gênes, engagée depuis plus d'une quinzaine d'années dans une vaste politique de mesures volontaristes, à la pointe de l'innovation dans les systèmes de transport urbains intermodaux (bulletins d'inscriptions spécifiques disponibles sur simple demande).

S'inscrivant dans le prolongement des actions déjà mises en œuvre par A SENATUS CONSULTO depuis une dizaine d'années, les thèmes liés à l'action sociale en mouvement qui sont proposés, conjuguent approche théorique et déclinaisons pratiques inspirées des réalités de terrain. Ils visent à mieux appréhender les enjeux et contenus des politiques de cohésion urbaine et de régulation sociale, en vous aidant à co-construire des modèles dynamiques inclusifs facilitant la conduite de nouvelles politiques sociales de proximité.





▶▶▶ A SENATUS CONSULTO poursuit également son action sur votre performance dans le cadre de l'exercice de votre mandat (optimisation de votre communication, valorisation de vos projets...) en organisant plusieurs formats et parcours de formation sur la prise de parole en public, le leadership, ou le Web politique.

Faisant appel à des méthodes actives, nos formations s'appuient à la fois sur des situations réelles et sur la recherche de solutions personnalisées. De ce fait, les effectifs sont volontairement limités et les contenus pédagogiques conçus pour vous permettre de :

- appréhender les enjeux et les stratégies liées à vos champs de responsabilités,
- développer vos capacités organisationnelles et votre sens de l'innovation,
- contribuer à la valorisation de vos actions,
- obtenir les résultats concrets attendus.

#### POUR VOUS INSCRIRE

- ▶ vous voudrez bien renseigner le bulletin d'inscription et le retourner à l'adresse suivante :  
**A SENATUS CONSULTO**  
**23, rue Boyer-Barret – 75014 PARIS**

Organisés en pool, nos formateurs représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, consultants, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Nos stages se tiennent à Paris selon le calendrier présenté ci-après. Il est également possible d'adapter le format et de mettre en place ces actions, au sein même de votre collectivité, en l'ouvrant à vos élus et aux cadres territoriaux concernés, selon une date fixée à votre convenance.

En outre, les programmes animés par nos experts, prendraient naturellement en compte vos spécificités territoriales (type formation-conseils). Ces interventions pourraient être programmées avant ou au moment d'une commission ou d'une réunion importante, afin de relancer par exemple, la dynamique collective et la cohésion de groupe.

S'agissant de la prise en charge de la formation, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les collectivités territoriales et les EPCI doivent obligatoirement inscrire et verser à la Caisse des Dépôts et Consignation 1 % du total des indemnités des élus au bénéfice de leur formation.

N'hésitez-pas à nous contacter pour toute information complémentaire sur les modalités et ouvrir un dossier.

FD

#### POUR ORGANISER UN STAGE AU SEIN DE VOTRE COLLECTIVITÉ

- ▶ nous vous invitons à nous contacter pour étudier précisément vos besoins et la formule la mieux adaptée à votre environnement :  
**Frédéric DERAÏ au 01 53 90 45 56**

# SOMMAIRE INTERACTIF

**FICHE 01** ▶ **LÉGISLATIVES 2017 ET NOUVEAU CADRE JURIDIQUE** ..... 6  
31 janvier, 3 février, 27 février



**FICHE 02** ▶ **POLITIQUES DE LA VILLE ET DU LOGEMENT, NOUVELLE DONNE TERRITORIALE** ..... 7  
4 et 5 mai, 28 et 29 septembre

**FICHE 03** ▶ **ÉCONOMIE COLLABORATIVE** ..... 10  
8 mars, 27 septembre

**FICHE 04** ▶ **COHÉSION SOCIALE ET URBAINE** ..... 11  
19 et 20 janvier, 9 et 10 mars, 19 et 20 octobre

**FICHE 05** ▶ **NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER : QUELS IMPACTS SUR LES POLITIQUES SOCIALES DÉPARTEMENTALES ?** ..... 13  
18 et 19 mai, 9 et 10 novembre

**06** ▶ **POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020** ..... 15  
16 et 17 mars, 25 et 26 septembre

**07** ▶ **OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM** ..... 18  
31 mai et 1<sup>er</sup> juin, 29 et 30 novembre



**08** ▶ **COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS : CONSTRUIRE DE NOUVELLES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES** ..... 20  
9 et 10 mai, 11 et 12 octobre

**09** ▶ **DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE ?** ..... 21  
13 mars, 22 septembre

**10** ▶ **TRANSPORTS PROPRES ET MOBILITÉ DURABLE : L'EXPÉRIENCE ITALIENNE** ..... 22  
14-15-16 juin, 6-7-8 septembre



**11** ▶ **COMPENSATION ÉCOLOGIQUE : QUELLES OBLIGATIONS POUR LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME ?** ..... 24  
11 mai, 12 décembre

**12** ▶ **L'ANIMAL DANS LA VILLE, POUR UNE COHABITATION RÉUSSIE** ..... 25  
4 juillet, 13 décembre

**13** ▶ **CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET COMMUNAL/ INTERCOMMUNAL** ..... 26  
27 et 28 mars, 6 et 7 novembre

**FICHE 14** ▶ **CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET DÉPARTEMENTAL** ..... 27  
1<sup>er</sup> février, 3 octobre

**FICHE 15** ▶ **LE NOUVEAU CONTEXTE FINANCIER/ INSTITUTIONNEL DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX** ..... 28  
2 février, 4 octobre

**FICHE 16** ▶ **LES OBLIGATIONS LIÉES AU FINANCEMENT PUBLIC DES ASSOCIATIONS** ..... 29  
16 mars, 29 septembre

**FICHE 17** ▶ **L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : QUELLES CONTRAINTES JURIDIQUES ET PRATIQUES POUR LES ÉLUS ?** ..... 30  
4 avril, 30 septembre

**FICHE 18** ▶ **LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE** ..... 32  
7 février, 5 avril, 22 novembre

**FICHE 19** ▶ **BILAN À MI-MANDAT : COMMENT (RE) MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?** ..... 33  
Lille : 27 janvier, Paris : 2 février, Lyon : 28 février, Marseille : 28 mars, Toulouse : 30 mars, Nantes : 11 avril, Strasbourg : 12 mai, Bordeaux : 20 juin

**20** ▶ **QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?** ..... 34  
28 février, 11 avril, 23 novembre

**21** ▶ **FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE** ..... 35  
21 et 22 mars, 2 et 3 mai, 17 et 18 octobre, 28 et 29 novembre



**22** ▶ **COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB** ..... 36  
6 février, 23 mars, 12 septembre

**23** ▶ **MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ** .. 37  
23 et 24 février, 25 et 26 octobre, 2 et 3 décembre

**24** ▶ **RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC : OUTILS ET TECHNIQUES DE BASE** ..... 38  
1<sup>er</sup> et 2 mars, 16 et 17 mai, 5 et 6 octobre

**25** ▶ **RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA GESTION DES ÉMOTIONS ET DU TRAC** ..... 39  
25 et 26 avril, 22 et 23 juin, 14 et 15 décembre

**26** ▶ **SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC** ..... 40  
5 et 6 juillet, 14 et 15 novembre

**27** ▶ **EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC** ... 41  
8 février, 21 mars, 21 novembre

**28** ▶ **EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)** ..... 42

**29** ▶ **ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)** ..... 43

**BULLETIN D'INSCRIPTION** ..... 45

**CONDITIONS GÉNÉRALES** ..... 46

**À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO** ..... 47

# LÉGISLATIVES 2017 ET NOUVEAU CADRE JURIDIQUE

## COMMENT SÉCURISER SA COMMUNICATION ÉLECTORALE ET LE FINANCEMENT DE SA CAMPAGNE ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ La loi du 25 avril 2016 de modernisation des élections a profondément modifié le cadre juridique des campagnes électorales, qu'il s'agisse de leur financement, de la tenue des comptes de campagne ou des règles en matière de communication.
- ▶ Ce nouveau cadre juridique, s'il est méconnu, expose le candidat au risque de rejet de son compte de campagne, au non remboursement de ses dépenses électorales, voire à l'invalidation de son élection et à son éventuelle inéligibilité.
- ▶ Cette formation vise donc à former les élus et leurs équipes aux nouvelles règles applicables aux prochaines élections parlementaires afin de sécuriser, en amont, leur campagne et à prévenir le risque de contentieux



▶ 1 journée



▶ 31 janvier, 3 février, 27 février



▶ Paris (et sur simple demande, sur votre territoire, en collectivité, par exemple)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux et leurs collaborateurs



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

**1. Les nouvelles règles en matière de financement politique et de communication imposées par la loi du 25 avril 2016**

**2. Savoir concilier la communication du candidat de celle de l'élu et éviter tout mélange des genres**

- Être à la fois candidat et élu : les pièges à éviter
- Comment concilier la communication du candidat et celle de l'élu sans risquer le rejet de son compte de campagne ?

**3. Le financement d'une campagne électorale, quels moyens ? Quelles dépenses ?**

- Quel est le rôle du mandataire financier ?
- Les recettes légales et illégales
- Savoir distinguer les dépenses électorales et non électorales
- Comment éviter le dépassement du plafond des dépenses électorales ?

**4. Comment tenir un compte de campagne ?**

- La tenue du compte de campagne : méthodologie pratique et erreurs à éviter
- Connaître et anticiper le contrôle de la Commission nationale des comptes de campagnes

**5. Face au risque de recours contentieux : quelle stratégie adopter ?**

- Le risque de non remboursement des dépenses électorales et d'annulation du scrutin : comment l'éviter ?
- Collecter des preuves contre l'adversaire et savoir se prémunir contre les risques de recours

**Conclusion et évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE** : apports juridiques et pratiques, études de cas, support projeté en PowerPoint, support synthétique écrit.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : vidéo projecteur.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender et maîtriser les contenus des réformes engagées en matière de politiques de la ville et du logement depuis 2012, dans le cadre des lois adoptées en 2013 (loi du 18 janvier), 2014 (lois ALUR et Ville) et 2016 (loi Egalité et citoyenneté).
- ▶ Mieux comprendre les termes et enjeux de la réforme territoriale, portée par la loi MAPTAM (2014), la loi NOTRe et la loi relative à la délimitation des régions (2015).
- ▶ Examiner les marges de manœuvre existantes pour décliner, au bon échelon, des politiques sociales du logement, de l'habitat et de la ville adaptées aux besoins des territoires et des habitants.
- ▶ Identifier des pistes d'amélioration pour une territorialisation efficace des politiques d'aménagement, notamment vers les villes moyennes en déprise et le monde rural.



▶ 2 journées



▶ 4 et 5 mai, 28 et 29 septembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux,  
collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

##### **2012-2017 : un quinquennat dense en réformes, au risque de la confusion**

- Logement, urbanisme et politique de la ville : un domaine très investi depuis 2012
- Une concertation inégale, selon les textes
- Des réformes attendues par les professionnels, avec des objectifs louables
- Des élus et techniciens bousculés par l'inflation législative et réglementaire

##### **Loi du 18 janvier 2013 : un objectif de 25 % de logements sociaux contesté, malgré l'utile mobilisation du foncier**

- Des servitudes de mixité sociale renforcées
- Des besoins de plus en plus nombreux, notamment dans les zones tendues
- Une approche descendante mal comprise des élus
- Mobilisation du foncier de l'État et de ses établissements : des débuts poussifs

##### **Les quelques avancées des lois ALUR et Ville et cohésion urbaine**

- Loi ALUR : comment mieux lutter contre les copropriétés dégradées et l'habitat indigne
- Des outils à l'échelle des agglomérations
- PLUi : un compromis bancal

- Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine : une nouvelle géographie prioritaire et un deuxième programme de renouvellement urbain à la clé (NPNRU)

##### **Réforme territoriale : des métropoles et régions confortées**

- L'inexorable montée en puissance des métropoles à taille européenne
- Métropole : un label très convoité
- Des régions aux périmètres et compétences élargis
- Innovation, attractivité et développement économique : des prérogatives partagées

**FOCUS sur la loi Egalité et citoyenneté adoptée fin 2016 par le Parlement : qu'en attendre, de manière opérationnelle ? Quels leviers mobiliser ?**

# POLITIQUES DE LA VILLE ET DU LOGEMENT, NOUVELLE DONNE TERRITORIALE

APRÈS UN QUINQUENNAT DE RÉFORMES, QUELLES PERSPECTIVES POUR LES ÉLUS ET TECHNICIENS ?

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

#### **L'intercommunalité ou l'échelon pertinent des politiques d'aménagement et de planification**

- PLH/PDU/PLUi : des outils de plus en plus convergents
- Achèvement de la carte intercommunale : un puissant accélérateur
- Des communes de plus en plus intégrées
- Un territoire à la carte administrative rationalisée

#### **Métropoles, départements et nouvelles régions : une clarification nécessaire à terme**

- Des départements en mal de reconnaissance, avec la fin de la clause générale de compétences
- Département : une inévitable spécialisation, au service des politiques de solidarité
- Département/métropole : un couple improbable
- Vers le retour du conseiller territorial ?

#### **Milieu rural et villes moyennes :**

##### **les nouveaux territoires perdus de la République ?**

- Un monde rural en déshérence, avec un fort sentiment d'abandon
- Une prime aux grandes villes et agglomérations mal vécue
- Villes moyennes : entre déprise démographique et désertification économique
- Faire face à la désindustrialisation des territoires : quelles solutions alternatives ?

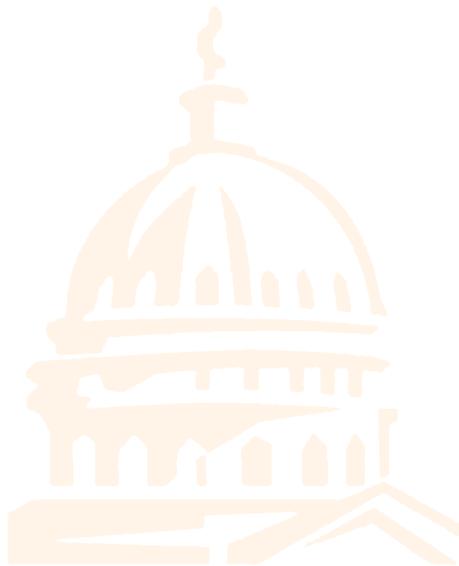
#### **ANRU/ANAH : des missions à élargir, des financements à stabiliser**

- ANRU : une agence aux interventions reconnues
- Des opérations à renforcer vers les centres-bourgs des villes moyennes dévitalisées
- ANRU/ANAH : des complémentarités à consolider, une fusion à envisager
- Un programme pluriannuel de financements à adopter
- Des zones à cibler en priorité, pour assurer un meilleur équilibre des territoires

#### **Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation**

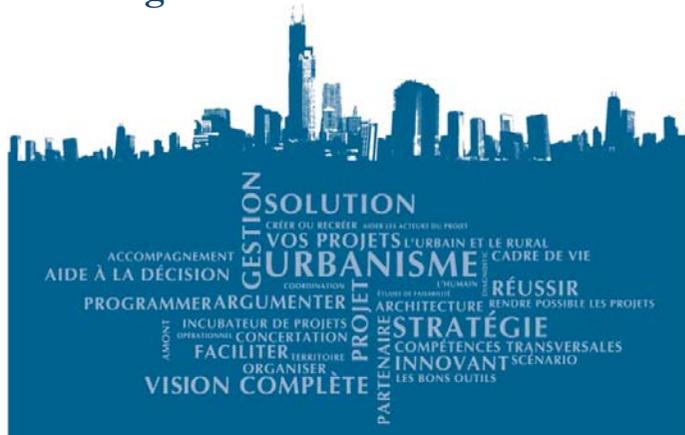
MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.



# Un accompagnement et une vision à 360° à chaque étape de votre projet

- ◆ Etudes urbaines
- ◆ Etudes d'opportunité
- ◆ Etudes stratégiques
- ◆ Etudes de faisabilité argumentées
- ◆ Estimations financières
- ◆ Identification des contraintes
- ◆ Diagnostics urbains
- ◆ Réglementation



- ◆ Pour nous contacter :
  - ✉ 46 rue Marcel Duthet 93600 Aulnay-sous-Bois
  - ☎ 01 43 32 75 84
  - ✉ [actipolis@actipolis.fr](mailto:actipolis@actipolis.fr)
  - <http://actipolis.gandi.ws/>

# ÉCONOMIE COLLABORATIVE

## COMMENT ACCOMPAGNER LE DYNAMISME DE CE NOUVEAU MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE EN LIMITANT LES RISQUES ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les principes et le mode de fonctionnement de l'économie collaborative.
- ▶ Identifier les acteurs de l'économie collaborative.
- ▶ Comprendre les enjeux et les opportunités de l'économie collaborative pour un territoire.
- ▶ Élaborer une stratégie pour intégrer l'économie collaborative comme outil de développement local tout en limitant les risques.



▶ 1 journée

DURÉE



DATES

▶ 8 mars, 27 septembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI, responsables d'agence de développement économique, élus et cadres d'organismes consulaires



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Les mécanismes de l'économie collaborative (le pair à pair, les effets de réseau, l'impact de la technologie) et d'analyser son mode de fonctionnement (les modèles économiques, les valeurs sociales, les opportunités et les risques).
- Les quatre principaux domaines de l'économie collaborative seront présentés : l'éducation, le financement, la production, la consommation.
- Pour chaque champ, une cartographie des acteurs clés sera présentée (institutionnels, économiques, associatifs, citoyens) avec un focus sur les enjeux qu'ils représentent pour les collectivités territoriales.
- La formation mettra en œuvre trois outils pédagogiques : un exposé interactif du formateur (Maître de conférences associé - CEO d'un grand cabinet d'avocats), des études de cas et des retours d'expériences.

#### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, études de cas.  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur, fiche pédagogique avec bibliographie et sitographie et documentation adaptée à chaque territoire représenté.



FICHE

04

# COHÉSION SOCIALE ET URBAINE

## QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES POUR LES ÉLUS ET HABITANTS DES DOM-TOM ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Appréhender au mieux les dispositifs de la politique de la ville, dédiés aux habitants des quartiers prioritaires des DOM-TOM.
- ▶ Mieux articuler les initiatives locales de développement et d'attractivité économique avec les projets d'accompagnement, de solidarité et d'insertion des publics fragiles.
- ▶ Valoriser les initiatives locales et les bonnes pratiques et identifier les freins et leviers à un développement intégré et soutenable des territoires, dans un contexte budgétaire contraint.
- ▶ Examiner les marges de manœuvre existantes, notamment dans le cadre des fonds européens disponibles et des nouvelles gouvernances locales (réforme territoriale), au service d'un projet de territoire cohérent et structuré.



▶ 2 journées



▶ 19 et 20 janvier, 9 et 10 mars, 19 et 20 octobre



▶ Paris (et sur simple demande en intra-collectivité)



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

##### **Nouvelle politique de la ville : articuler enjeux sociaux, économiques et urbains**

- S'adapter aux nouveaux zonages de la géographie prioritaire dans les DOM/TOM
- Villes, intercommunalités, nouvelles collectivités territoriales de Martinique et de Guyane, départements et régions : des complémentarités à trouver
- Mobiliser les droits communs de l'Etat et des collectivités locales
- Diversité, immigration et intégration : au cœur du vivre-ensemble en outre-mer

##### **Les enjeux stratégiques de logement et de rénovation urbaine**

- Mobiliser les acteurs locaux, au service de la rénovation urbaine (projets ANRU)
- Travailler étroitement avec les bailleurs sociaux pour des politiques de peuplement équilibrées, au service d'une mixité sociale et fonctionnelle
- Préparer dans de bonnes conditions les sorties de convention ANRU
- Pour une gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) sur mesure
- NPNRU 2014/2024 : des chantiers importants pour les sites ultra-marins

##### **Collectivité unique de Guyane et de Martinique : vers une gouvernance rationalisée**

- Région monodépartementale : la Guyane et Martinique en éclaireurs

- Rechercher de nouvelles péréquations et solidarités, au service des territoires les plus en difficulté
- Formation, emploi, jeunesse, développement économique, innovation, transports et déplacements : de précieux leviers de développement pour les nouvelles collectivités
- Réforme et gouvernance territoriale : quelles perspectives pour les DOM/TOM ?

##### **Comment optimiser la contrainte budgétaire ?**

- Des contractualisations sous contrainte
- Baisse des dotations de l'État aux collectivités locales : identifier des priorités et des leviers d'investissement
- Des maisons de l'emploi, missions locales et PLIE à conforter
- Programmes ANRU : trouver de nouveaux partenaires publics et privés



# COHÉSION SOCIALE ET URBAINE

## QUELS ENJEUX, QUELLES STRATÉGIES POUR LES ÉLUS ET HABITANTS DES DOM-TOM ?

### CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

#### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

##### Fonds européens : mode d'emploi

- FEDER : les programmes du renouvellement urbain et de la transition énergétique
- Le FSE au service de l'accompagnement des personnes en fragilité et de l'inclusion sociale
- Le défi de la rénovation thermique des logements
- Lourdeur des procédures et des délais : une gouvernance à améliorer

##### Développement durable : des opportunités pour les DOM-TOM

- Des situations géostratégiques favorables
- Renforcer les formations, en matière de transition écologique et énergétique
- Photovoltaïque et éoliennes : des perspectives prometteuses
- La Réunion : un exemple à suivre ?

##### Quels projets de territoire à moyen et long terme pour les DOM-TOM ?

- Rassembler tous les partenaires publics et privés, autour d'un diagnostic partagé
- Valoriser les forces vives des territoires, dans leur singularité
- S'appuyer sur un État-stratège, dans le cadre d'une relation équilibrée
- Jouer la carte ultramarine auprès de la métropole et des responsables européens
- Savoir concilier cohésion sociale et urbaine, développement économique intégré et excellence environnementale

**FOCUS : qu'attendre du projet de loi sur l'égalité réelle entre la métropole et l'outre-mer (présenté en Conseil des ministres le 3 août 2016 et adopté par l'Assemblée nationale en octobre 2016) ? Quelles retombées possibles ?**

##### Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.





FICHE  
05

# NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER

## QUELS IMPACTS SUR LES POLITIQUES SOCIALES DÉPARTEMENTALES ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les départements reconnus comme pivot des politiques sociales, sont de plus en plus confrontés aux conséquences des réformes institutionnelles et à une diminution de leurs marges de manœuvre. Et ce, alors même que les demandes d'aides sont en croissance et qu'apparaissent des hypothèses de réformes radicales tel le revenu universel, expression qui couvre des solutions très différentes et des évolutions technologiques qui peuvent considérablement modifier les réponses à apporter aux demandes et à la gestion de la politique sociale.

Cette formation vise à :

- ▶ Anticiper les évolutions des politiques sociales.
- ▶ Mesurer les conséquences dans le domaine social de la montée en charge des intercommunalités et des métropoles.
- ▶ Identifier des marges de manœuvre pour (mieux) gérer le Social, dans un contexte de crise financière.



▶ 2 journées

DURÉE



▶ 18 et 19 mai, 9 et 10 novembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers départementaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

#### LE SYSTÈME FRANÇAIS DE L'ACTION SOCIALE DES DÉPARTEMENTS, À LA CROISÉE DES CHEMINS

##### Les conséquences des réformes institutionnelles

- L'afermissement des interventions des ARS (planification, appels à projet, nouvelles relations avec la CNSA...)
- L'extension des compétences des intercommunalités

- Nouvelles relations avec les départements
- Transferts entre communes et intercommunalités - PA, établissements
- Quid du RSA et de l'intégration par l'économie ?

##### La création des Métropoles sous leurs diverses formes et statuts

- De la substitution au partage des compétences
- Les implantations territoriales des établissements
- Le cas particulier de la protection de la jeunesse
- Études de cas

##### Les conséquences de la crise des finances publiques et de la situation économique

- Les difficultés financières des départements (perte d'autonomie financière, baisse des dotations de l'Etat, extension de la durée des prises en charge : les chiffres clés)
- La fragilité croissante des publics et la pression sociale des familles et structures (fragilité économique des familles, demande croissante d'un traitement individualisé, revendications spécifiques (ex. : autisme, traumatisés-crâniens...))



# NOUVEAU CONTEXTE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER

## QUELS IMPACTS SUR LES POLITIQUES SOCIALES DÉPARTEMENTALES ?

### CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

#### 2<sup>E</sup> JOURNÉE DES RÉFORMES PROFONDES... AUX CONSÉQUENCES MULTIPLES

##### Des technologies évoluant rapidement

- Le contrôle de l'efficacité des services à domicile
- La réalité des heures de prestations
- La connaissance du respect des prescriptions
- La télésurveillance à domicile : conséquences et déontologie
- Des réponses nouvelles notamment pour le handicap
- Des approches nouvelles pour le handicap : une frontière fluctuante entre handicap et sanitaire, conséquences des « dispositifs médicaux »
- L'accès au travail à revoir

##### Vers un revenu universel

- Les différentes conceptions du revenu universel
- Quelle place pour les départements ?

##### Des initiatives départementales nouvelles

- Répondre à la demande sociale du maintien à domicile
- Comment les départements peuvent prendre des initiatives aux conséquences à moyen et long terme générant une réduction des coûts ?
- Redonner aux départements un rôle de coordinateur et de pilote des solidarités territoriales

##### Les évolutions technologiques et sociétales

- Des apports qui bouleversent progressivement les prises en charge et les solutions dans le monde du handicap et des personnes âgées
- La multiplication d'expérimentations sans évaluation (les formes variées d'hébergement et la revendication du « Chez soi »)

#### DES MARGES DE MANŒUVRE DÉPARTEMENTALES SIGNIFICATIVES ET RÉELLES

##### La liberté contractuelle

- Simplifier par la recherche d'une cohérence territoriale de certaines politiques : jeunesse, éducateurs, autres
- Simplifier et rendre lisible par une bonne définition du Qui fait quoi sur un même territoire (y compris le non réglementé : accompagnement, transport...)
- Délégation de compétences entre collectivités

##### Les expérimentations

- Un droit reconnu mais encadré
- Des expérimentations multiples mais sans suite

##### Une grande marge pour l'innovation

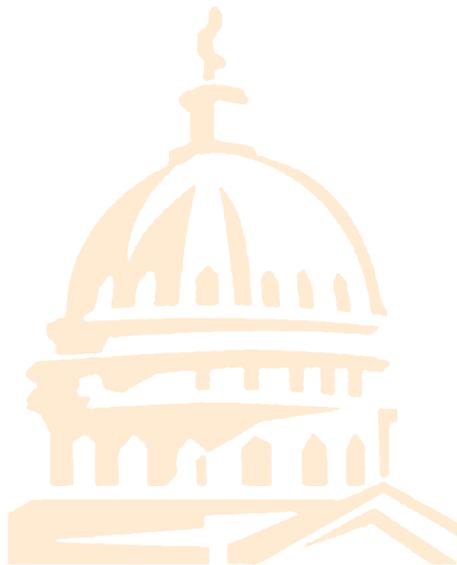
- De multiples exemples sans surcoût présentant même des économies
- Le social doit faire l'objet d'une approche transversale avec les compétences éducatives, économiques, sportives, des exemples en montrent les possibilités

##### Conclusion sur

- « Action sociale et revenu universel » : quelle évolution ?
- Le social, un secteur à ne pas laisser dans les seules mains des travailleurs sociaux mais l'intégrer totalement dans l'ensemble des compétences départementales, sinon en 2020-2022 les départements risquent de n'être que des dispensateurs d'allocations définies et réglementées par l'État...

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.





FICHE

06

# POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020

## QUELS ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS, QUELS IMPACTS SUITE À LA RÉFORME TERRITORIALE ?

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La période 2014 -2020 marque un tournant dans la politique européenne de cohésion avec le transfert de la gestion des crédits du FEDER aux Régions.

Couplé à la réforme territoriale, ceci impacte les relations entre collectivités.

À vocation opérationnelle la formation vise à :

- ▶ Sensibiliser les élus aux enjeux de la politique de cohésion et à la nécessité de mieux connaître les modalités de gestion de ce type de financements.
- ▶ Professionnaliser les techniciens afin de mieux mobiliser ces crédits sur les projets de la collectivité ou des porteurs de projets du territoire.
- ▶ Sécuriser le montage et le suivi de ce type de dossiers en mettant en place les moyens et outils adaptés.



DURÉE

▶ 2 journées



DATES

▶ 16 et 17 mars, 25 et 26 septembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus, techniciens



EFFECTIF

▶ 10 participants maximum

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

##### Cadre d'intervention et stratégie de l'Union européenne

- La stratégie UE 2020 et son nouveau cadre financier
- Le cadre réglementaire
- Les fondements de la politique de cohésion

##### Le cadre d'intervention régional

- Le Programme régional FEDER/FSE
- Les priorités d'intervention de chaque Fonds
- Le rôle de la Région comme Autorité de gestion
- Le Programme Opérationnel FSE et sa déclinaison en région
- Le volet régional et sa gestion
- Les lignes de partage entre le POR et le PON
- Quelles opportunités pour les collectivités ?



# POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020

## QUELS ENJEUX POUR LES COLLECTIVITÉS, QUELS IMPACTS SUITE À LA RÉFORME TERRITORIALE ?

### CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

#### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

##### Le montage de dossier FEDER/FSE

- Savoir répondre à un appel à projets
- Mettre en place une veille sur les priorités de la collectivité
- Analyser le cahier des charges

##### Cas pratique : présentation d'un appel à projets et travail avec le groupe

- Le montage de projets FEDER et FSE
- Les spécificités de chaque Fonds
- Le choix de la Priorité d'Investissement
- Les dépenses éligibles
- Les cofinancements
- Les aides d'État
- Les indicateurs

##### Du projet au dossier : une gestion sécurisée

- La vie du projet : du dépôt à l'archivage
- Les outils de suivi du projet : quels livrables ?
- FSE, le suivi des participants
- FEDER, le suivi technique
- Le rendu compte du projet
- Le bilan, les éléments financiers, le descriptif qualitatif, les indicateurs...
- Le contrôle de service fait
- Les visites sur place
- Les contrôles
- L'évaluation
- L'archivage

##### Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur, projection numérique en PowerPoint.





# SPÉCIAL Région/Conseil départemental/ Métropole...

**Vous souhaitez constituer une délégation d'élus et vous rendre à Bruxelles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'UE, optimiser les financements européens, rencontrer les décideurs clés ?**

**FORMATION SUR MESURE  
CONSEILS STRATÉGIQUES  
VISITES-RENCONTRES AU CŒUR DES INSTITUTIONS  
CONSTITUTION ET DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX  
ACTIONS DE LOBBYING...**



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

Contactez-nous

**A SENATUS CONSULTO**  
23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS  
Tél. : 01 53 90 45 56  
Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)

→ [www.asenatusconsulto.fr](http://www.asenatusconsulto.fr)

# OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux appréhender la période 2014-2020 et les nouveaux enjeux visés par l'Union Européenne pour les **Régions Ultrapériphériques (RUP)** et ses instruments : FEDER, FSE, FEADER, INTERREG, FEAMP, POSEI, etc.
- ▶ Attirer l'attention des élus sur l'importance d'intégrer leur territoire dans un contexte géographique plus large via des coopérations transfrontalières et interrégionales, tout en optimisant l'utilisation des fonds européens avec les autres fonds à disposition (nationaux et régionaux).
- ▶ Accompagner la réflexion stratégique sur les **projets concrets de développement** : examen des enjeux, identification et articulation des fonds concernés, respect du calendrier, accompagnement technique des bénéficiaires, actions de lobbying, communication...



▶ 2 journées



▶ 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, 29 et 30 novembre (une arrivée la veille de l'événement est vivement conseillée)



▶ Bruxelles



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers régionaux, départementaux, régionaux, intercommunaux et collaborateurs (Directeur de Cabinet, DGS, Directeur Affaires européennes...) de diverses collectivités territoriales et EPCI des DOM-TOM



EFFECTIF

▶ 15 participants minimum  
Pour des raisons d'organisation, toute inscription est à effectuer à J-2 mois minimum avant chaque session

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

#### **Matin – Travaux à la Commission européenne**

- Plan d'action pour les RUP et stratégie Europe 2020
- Mobilisation du FEDER et du FSE dans les stratégies de développement économique des RUP - Focus sur l'IEJ

#### **Après-midi - Travaux à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne**

- Actualité européenne et enjeux pour les RUP
- Rappel du fonctionnement et rôle de la Représentation permanente auprès de l'UE – optimisation des sujets RUP dans les instances politiques

#### **Rencontre au Bureau français des RUP basé à Bruxelles sur les thèmes :**

- Rôle et mission du bureau de représentation des RUP
- Présentation du partenariat renforcé (État membre/ RUP/ CE) : des plans d'action au forum RUP
  - Intégration régionale : Vers des plans de voisinage spécifiques RUP
  - Actualité européenne : le Post 2020
  - Éléments de calendrier



# OPTIMISER LES FINANCEMENTS EUROPÉENS DÉDIÉS AUX MONTAGES DE PROJETS STRATÉGIQUES DANS LES DOM-TOM

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

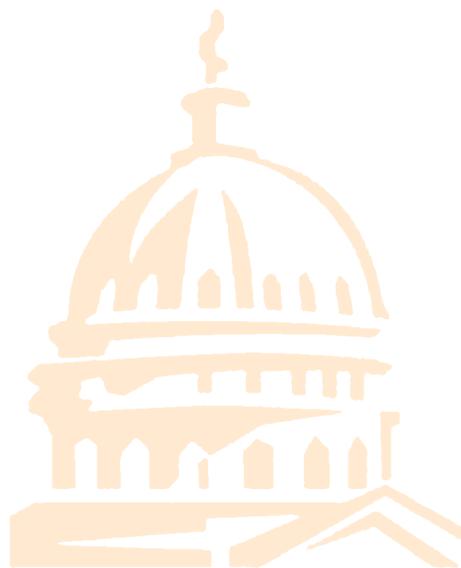
#### Matin – Travaux au Parlement européen

- **Petit déjeuner et échanges avec des Eurodéputés**  
Présentation des objectifs et des outils du dialogue entre les députés européens et les Institutions communautaires, et entre les députés européens et les RUP, travaux en cours, les nouvelles équipes politiques, conseils stratégiques pour accroître la coopération interrégionale et un meilleur accès des RUP au marché intérieur
- **Conférence-débat** sur la montée en puissance du PE, son rôle politique, fonctionnement et priorités d'actions...
- **Visite de l'Hémicycle**

#### Après-midi - Travaux au Comité des régions

- Le Comité des régions, une Institution européenne représentant les collectivités territoriales
- Présentation du fonctionnement du CDR, présence française et travaux en cours
- Articulation entre la Région et les Institutions européennes...

#### Conclusion et évaluation de la formation



**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs avec des personnalités qualifiées de la CE, du PE..., études de cas concrets, rencontres et visites de terrain.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support des formateurs, projection numérique en PowerPoint.



# COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS : CONSTRUIRE DE NOUVELLES SOLIDARITÉS FINANCIÈRES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre précisément les mécanismes financiers et fiscaux qui lient les intercommunalités et leurs communes membres.
- ▶ Fonder sur la base de ces mécanismes, des stratégies partagées de solidarité financière.



▶ 2 journées

DURÉE



▶ 9 et 10 mai, 11 et 12 octobre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maires, Adjointes aux Finances, Conseillers municipaux, Conseillers communautaires



EFFECTIF

▶ 6 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Identifier les dispositifs qui gouvernent les stratégies financières au sein d'un territoire communautaire

- Fiscalité additionnelle et fiscalité professionnelle unique
- Impact de l'intercommunalité sur les dotations d'État et les dispositifs de péréquation nationaux (FPIC, FSRIF)
- Obligations et possibilités offertes aux EPCI : dotation de solidarité communautaire, attributions de compensation, fonds de concours...

### Analyser les inégalités territoriales au sein du territoire communautaire

- Présentation critique des indicateurs habituels
- À la recherche de nouveaux indicateurs pertinents
- En quête d'une méthode de mesure de la péréquation

### Concrétiser sa stratégie de solidarité financière

- L'EPCI pour compléter ou atténuer les dispositifs nationaux ?
- Comment optimiser les dispositifs financiers et fiscaux dans une logique « gagnant-gagnant » ?

### Études de cas

### Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports juridiques, financiers, fiscaux, études de cas, support projeté en PowerPoint, support synthétique écrit.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur.

# DÉVELOPPEMENT DURABLE : COMMENT PASSER DE L'IDÉE À L'ACTION LOCALE ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Acquérir les connaissances nécessaires à la bonne compréhension des enjeux du Développement durable.
- ▶ Connaître le contexte et les outils nécessaires à sa mise en œuvre pratique, études de cas à l'appui.
- ▶ Cette formation est rythmée par deux séquences, la première est dédiée à la diffusion d'un socle de connaissances communes et d'outils méthodologiques, la seconde au repérage d'actions concrètes pouvant être mises en œuvre à l'échelle locale.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 13 mars, 22 septembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maires, Adjoint au maire, Conseillers municipaux/départementaux/régionaux, Conseillers communautaires...



EFFECTIF

▶ 10 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Comprendre le développement durable

#### et connaître les outils nécessaires à sa mise en œuvre

- État des lieux de la situation actuelle – France et Europe – Illustrations à partir de la problématique pollution de l'air et des sols et obligations juridiques (exemple : COP 21)
- Objectifs à atteindre pour faire du Développement durable une réalité (études de cas)
- Diminuer l'empreinte écologique : définition de l'empreinte écologique et moyens pour la réduire (études de cas)
- Examen de quelques choix « faits » : la lutte contre le changement climatique, COP 21, et suites, notamment en droit européen

### Les outils de l'action

- Grenelle de l'Environnement : quels impacts potentiels pour les Collectivités territoriales ?
- Identification des instruments disponibles et conseils pratiques pour engager une collectivité sur le chemin du développement durable et/ou son agenda 21 local :
  - définition d'un agenda 21 : savoir passer global au local
  - définition et mise en œuvre de la transition énergétique à partir de la loi française
  - définition et application de la transition écologique à partir de la loi française sur la diversité biologique (cohérence écologique, principe de non régression, etc.)
- Études de cas (réussites et échecs) – Analyses et enseignements.

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** apports juridiques et pratiques, études de cas, support projeté en PowerPoint, support synthétique écrit.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** vidéo projecteur.



# TRANSPORTS PROPRES ET MOBILITÉ DURABLE : L'EXPÉRIENCE ITALIENNE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ L'agglomération génoise a engagé depuis plus d'une quinzaine d'année une vaste politique de mesures volontaristes pour une mobilité plus durable. Au sein du programme européen CIVITAS, elle a ancré une démarche intégrée dans ses pratiques et, est à la pointe de l'innovation dans les systèmes de transport urbains intermodaux.
- ▶ Au-delà de l'idée de mutualiser les approches, il sera question d'apporter aux élus de diverses collectivités territoriales et d'EPCI (auxquels pourront se joindre quelques techniciens), des éléments de comparaison ainsi que les connaissances essentielles à la bonne compréhension des enjeux d'une mobilité urbaine durable. Il est également prévu de les aider à appréhender au mieux les outils et méthodes nécessaires à sa mise en œuvre pratique à l'échelle locale et métropolitaine, visites de réalisations illustratives à l'appui (un autocar acheminera les participants à l'occasion des déplacements prévus sur le terrain).



▶ 3 journées



▶ 14-15-16 juin,  
6-7-8 septembre



▶ Gênes – Italie



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux (régionaux, métropolitains, intercommunaux...), et leurs collaborateurs (Directeur de Cabinet, DGS, Directeur des Transports...)



EFFECTIF

▶ 15 participants minimum  
Pour des raisons d'organisation, toute inscription est à effectuer à J-2 mois minimum avant chaque session

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

#### **Matinée : Voyage en autocar du groupe de participants (deux points de rendez-vous sont proposés)**

- **1<sup>er</sup> point de RDV proposé** : à 8h00, à Marseille, puis départ de l'autocar en direction de Nice
- **ou 2<sup>e</sup> point de RDV proposé** : à 10h30, à Nice, puis départ de l'autocar en direction de Gênes

#### **Durant le voyage :**

- Signature dans l'autocar de la feuille de présence, remise du dossier pédagogique
- Présentation du programme de la formation
- Puis intervention sur Mobilité durable, qualité des services de transports publics et environnement urbain en Europe (éléments de comparaison)
- **Déjeuner des participants à Gênes**

#### **Après-midi – Début des travaux, introduction et premières visites**

(Les travaux se déroulent si possible en français ou seront traduits simultanément)

- Mot de bienvenue par la municipalité de Gênes
- Introduction : données générales, découpage territorial, système politique et répartition des compétences, finances locales et indicateurs financiers clés...



# TRANSPORTS PROPRES ET MOBILITÉ DURABLE : L'EXPÉRIENCE ITALIENNE

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

- Collectivités territoriales en Italie - comparaisons avec les autorités territoriales françaises : prérogatives, problèmes communs et différences dans le domaine de la mobilité urbaine et les transports propres
- Une nouvelle culture de la mobilité urbaine à Gênes : enjeux et stratégies, Plan de mobilité urbaine et Plan stratégique des transports

### Clôture de la première session de formation

#### En fin d'après-midi :

- Check in à l'hôtel situé en centre-ville
- Visite commentée du centre historique par un guide conférencier, puis dîner

## 2<sup>E</sup> JOURNÉE

### Matin – Travaux et visites d'installations extérieures sur :

- La politique de stationnement
- La gestion du trafic et les Systèmes de Transport Intelligents
- La livraison de marchandises en ville
- Le système de contrôle automatique pour les Zones à trafic limité (Pour chaque thème, introduction avec supports, puis visite commentée sur le terrain – traduction simultanée)

Déjeuner en présence de représentants des autorités municipales de transports

### Après-midi - Travaux et visites d'installations extérieures sur :

- Des solutions de transport public innovantes : le système d'autopartage Génois
- Les systèmes de transport public vertical (ascenseurs, câbles...)
- Les nouvelles infrastructures de transport en projet

### Clôture de la deuxième session de formation

## 3<sup>E</sup> JOURNÉE

### Matin – Travaux et visites sur la problématique de gestion des flux de déplacements autour du port

(en incluant les aspects logistiques chargement/déchargement fruits et légumes, plate-forme multimodale – développement économique)

### Déjeuner en présence de représentants des autorités municipales et de personnalités qualifiées de l'agglomération génoise

### Clôture de la troisième session de formation

Après-midi – Voyage retour des participants (Gênes → Nice → Marseille)

#### Durant le voyage :

- Échanges, synthèse et conclusion de la formation
- Évaluation de la formation

Vers 17h – Arrivée à Nice

Vers 19h – Arrivée à Marseille

**MÉTHODOLOGIE** : exposés interactifs, études de cas, rencontres et visites de terrain.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : supports pédagogiques, projections en PowerPoint.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître le cadre juridique et les mécanismes de la compensation écologique.
- ▶ Identifier les obligations qui incombent aux collectivités territoriales.
- ▶ Cerner les enjeux et les opportunités pour les collectivités territoriales.
- ▶ Connaître les acteurs, leurs rôles et responsabilités.
- ▶ Élaborer des stratégies et des politiques locales de protection de la biodiversité.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 11 mai, 12 décembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus et cadres de collectivités territoriales et d'EPCI, responsables de PNR et gestionnaires d'espaces naturels



EFFECTIF

▶ 7 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- La formation débutera par une présentation du **cadre juridique et des nouvelles dispositions prévues par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016** sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, avec un focus sur les questions de préjudice environnemental, de responsabilité et de compensation. Elle insistera sur la démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser) et son application à l'échelle d'un territoire tout en dressant la cartographie des acteurs clés (institutionnels, économiques, associatifs, scientifiques).
- L'une des spécificités de cette action, consiste à **traiter le cas propre à la fiducie environnementale**, un nouvel outil qui permet précisément aux aménageurs de remplir leurs obligations tout en créant des opportunités de valorisation et de développement.
- **Trois outils pédagogiques** seront mis en œuvre : un exposé interactif du formateur (Avocat-docteur en droit de l'environnement), des études de cas et des retours d'expérience adaptés au profil de chaque territoire représenté par les participants.

## Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposé interactif, études de cas.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur,

fiche pédagogique avec bibliographie et sitographie et documentation adaptée à chaque territoire représenté.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux appréhender le comportement animal afin de savoir gérer sa présence en ville.
- ▶ Connaître les techniques visant à mieux insérer l'animal en ville.
- ▶ Savoir mettre en place des stratégies d'actions locales.



▶ 1 journée



▶ 4 juillet, 13 décembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux, collaborateurs d'élus



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Maîtriser les populations de chats errants

- Actuellement, la maîtrise des populations des chats errants passe principalement par la capture-stérilisation. Par rapport aux autres méthodes, celle-ci est mieux acceptée par la population et donne, à dépenses égales, des résultats bien meilleurs car beaucoup plus durables.
- Dans cette partie, il s'agit donc de comprendre :
  - les aspects réglementaires par rapport à la maîtrise des populations de chats errants,
  - la méthode de maîtrise des populations de chats errants par capture-stérilisation,
  - la comparaison des avantages et des inconvénients entre les deux grandes méthodes : capture-euthanasie et capture-stérilisation.

### La place du chien en ville

- Les problématiques du chien en ville sont nombreuses : éducation canine, espaces de détente, propreté canine, prévention des accidents par morsures, capture des chiens errants, fourrière...
- L'éducation canine est naturellement à privilégier : c'est la base de la bonne insertion de l'animal en ville. Quand un maître a mal dressé son chien, ce dernier est le plus fréquemment à l'origine de nombreuses nuisances : mal propreté, aboiement intempestif, agressivité, fugue....
- Dans cette partie, il s'agit donc de :
  - comprendre les principes de l'éducation canine,
  - connaître les différentes méthodes pour organiser l'éducation canine pour une collectivité locale.

### Maîtriser les populations de pigeons

- La présence de pigeons dans les villes est extrêmement abondante car de nombreux facteurs sont réunis pour favoriser le développement de ces populations. De nombreuses méthodes sont proposées, mais elles n'ont pas toutes la même efficacité, loin s'en faut. Les techniques qui donnent de bons résultats sont basées sur une bonne compréhension du comportement et de la biologie du pigeon. Ce sont les techniques utilisées par les spécialistes du Pigeon.
- Dans cette partie, nous traiterons successivement (en nous appuyant sur la situation de nombreuses villes en France et en Europe) :
  - de la biologie et du comportement du pigeon,
  - de la dynamique des populations,
  - des différentes techniques utilisables, leurs intérêts et de leurs limites.
- Point sur les autres animaux en Ville (échanges – débat et point de vue de l'expert)

### Conclusion - évaluation et clôture de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques et méthodologiques, illustrations avec des exemples concrets.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.



FICHE

13

# CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET COMMUNAL/INTERCOMMUNAL

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre les documents et les logiques budgétaires, savoir les analyser et connaître leur signification financière.
- ▶ Mieux comprendre un budget communal/intercommunal et appréhender la situation financière d'une collectivité locale.
- ▶ Faire le point sur les réformes en cours.
- ▶ Optimiser sa participation aux discussions budgétaires, au sein des instances municipales/intercommunales.



DURÉE

### ▶ 2 journées

Sur simple demande, cette formation peut être aussi organisée sur une journée dans votre collectivité y compris le samedi, en demi-journée ou en soirée : nous consulter.



DATES

### ▶ 27 et 28 mars, 6 et 7 novembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

### ▶ Maire, Adjoint au maire, Conseillers municipaux, Conseillers communautaires...



EFFECTIF

### ▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### La structure des finances locales

- Les ressources locales
- La nouvelle répartition des impôts (communes, EPCI)
- Les dotations d'État et la question de la péréquation (verticale/horizontale)
- Les autres ressources : emprunts, tarifs, produits du domaine, subventions....
- Les dépenses locales
- Le poids des compétences obligatoires
- La répartition des compétences dans les EPCI
- L'intérêt des compétences facultatives
- Les relations financières entre les différents niveaux : du département vers les communes et les EPCI, entre les EPCI et leurs communes membres

### Les documents budgétaires

- La nature des documents budgétaires
- Les liens entre règles comptables et règles budgétaires : les recettes et dépenses selon leur nature comptable, la structure des chapitres et des articles
- La nomenclature fonctionnelle et les politiques publiques locales : la « présentation croisée », le vote par fonction, la segmentation stratégique
- Les annexes obligatoires, outil d'information et de transparence
- Le détail des documents budgétaires
- Le budget primitif : document politique et financier de prévision et d'autorisation
- Le compte administratif et le compte de gestion : documents comptables de constat et d'analyse
- Les décisions modificatives et le budget supplémentaire : documents d'adaptation des prévisions et d'affectation des résultats

### L'élaboration et le vote du budget

- Les règles d'élaboration à connaître
- Le calendrier
- Le débat d'orientations budgétaires
- La dynamique pluriannuelle
- La stratégie financière
- Éléments sommaires d'analyse financière
- Endettement et fiscalité
- De l'équilibre annuel à la solvabilité à moyen terme...

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : la formation sera animée sur la base de documents de communes et d'EPCI. Compte tenu des comparaisons utiles, **merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA, documents complémentaires : orientations budgétaires, états de vote des taux de fiscalité directe...).**

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.

# BUDGET DÉPARTEMENTAL : DU MODE D'EMPLOI À LA STRATÉGIE FINANCIÈRE

1<sup>RE</sup> SESSION : « CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE BASE D'UN BUDGET DÉPARTEMENTAL »

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Mieux comprendre comment se construit le budget d'une collectivité départementale.
- ▶ Savoir lire un budget et identifier facilement les principales ressources et dépenses, ainsi que les objectifs de politiques publiques locales qu'ils visent à concrétiser.
- ▶ Dégager les grandes lignes de la situation financière de la collectivité départementale et en tirer des éléments en termes prospectifs.
- ▶ Aider les élus à utiliser au mieux les documents budgétaires dans l'exercice de leur mandat et dans leur communication vis-à-vis de leurs concitoyens.



▶ 1 journée



▶ 1<sup>er</sup> février, 3 octobre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers départementaux



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Cette formation est développée sur deux sessions à la fois indépendantes et complémentaires (possibilité de s'inscrire à l'une ou aux deux sessions).

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Le principe d'équilibre budgétaire (fragilisé)

- La notion d'équilibre : dépenses-recettes, autofinancement et endettement
- Quelques ratios à connaître
- Les tendances et les rigidités
- Le « modèle économique » des départements a-t-il un avenir ?

### Des ressources problématiques :

#### la dépendance dans l'interdépendance

- Une fiscalité peu modulable et mal prévisible
- Des dotations fossilisées
- Une péréquation qui se cherche
- Des recettes spécifiques d'aide sociale à repenser

### Des dépenses difficiles à maîtriser :

#### entre logique de guichet et capacité de projet

- L'aide sociale : le poids des facteurs exogènes
- Voirie, collèges : y a-t-il vraiment une « pause » possible ?
- Le rôle du Conseil départemental comme animateur de son territoire : l'aide aux communes et aux projets est-elle condamnée ?

**Conclusion sur :** l'avenir des départements, l'évolution des compétences sociales, la loi NOTRe..., l'évolution de la carte intercommunale (selon les départements représentés)

**MÉTHODOLOGIE :** la formation sera animée sur la base de documents de départements. Compte tenu des comparaisons utiles, **merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA, documents complémentaires : orientations budgétaires, états de vote des taux de fiscalité directe...)**.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.



#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Présenter le nouveau contexte économique et budgétaire tout en abordant la problématique de la Réforme territoriale et ses conséquences sous l'angle « quelle place pour le département ? ».
- ▶ Connaître les montages budgétaires, savoir les analyser et comprendre leur signification financière. Appréhender au mieux le suivi budgétaire et le diagnostic financier d'une collectivité départementale.
- ▶ Définir les marges de manœuvre potentielles qui restent ouvertes aux Départements pour élaborer des stratégies d'actions...



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 2 février, 4 octobre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Conseillers départementaux



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

Cette formation est développée sur deux sessions à la fois indépendantes et complémentaires (possibilité de s'inscrire à l'une ou aux deux sessions).

#### CONTENU PÉDAGOGIQUE

##### Quelles marges de manœuvre pour les Départements ?

- Point sur la masse salariale
- La gestion de la dépense sociale
- La programmation des investissements

##### Quelles capacités financières ?

Y a-t-il un niveau d'emprunt soutenable ?  
Le recours à la fiscalité est-il possible ?

##### Quelles stratégies pour les Départements

(avec un point particulier sur la place du Département par rapport aux autres collectivités : Région, Métropole, Communes...)?

##### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** la formation sera animée sur la base de documents de départements. Compte tenu des comparaisons utiles, merci à chaque stagiaire de venir avec les éléments de sa propre collectivité (BP, CA, documents complémentaires : orientations budgétaires, états de vote des taux de fiscalité directe...).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.

# LES OBLIGATIONS LIÉES AU FINANCEMENT PUBLIC DES ASSOCIATIONS ET LA DIVERSIFICATION DE LEURS SOURCES DE FINANCEMENTS

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Aider les élus à avoir une meilleure connaissance des conditions du fonctionnement associatif et savoir réorienter les associations vers les financements privés (mécénat, prestations, cotisations...).



DURÉE

▶ 1 journée



DATES

▶ 16 mars, 29 septembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Maire, Adjoint au maire, Conseillers municipaux/départementaux, Conseillers communautaires...



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Les principes fondamentaux de la Loi 1901

- Idées reçues et obligations légales.
- Principes : confusion entre gestion désintéressée, bénéfique et non rémunération des mandataires, ce que précise le code civil - responsabilité des dirigeants - Préfecture/Journal Officiel/Siren/Subvention.

### Obligations comptables

(Lois de 1935/1984/1992/2000/2007)

### et fiscales des associations (règle des 4P)

### vis à vis d'une collectivité

- Définition de la subvention (31/07/2014) : soutien d'une initiative associative et non d'une commande publique, évaluation précise des mises à disposition et valorisation du bénévolat.
- Diversification des sources de financements et des partenaires (Loi du 1/08/2003 sur l'intérêt général).

### Études de cas

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : exposé interactif, études de cas (apportées par le formateur et éventuellement par les participants).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : projection numérique en PowerPoint, support pédagogique du formateur.

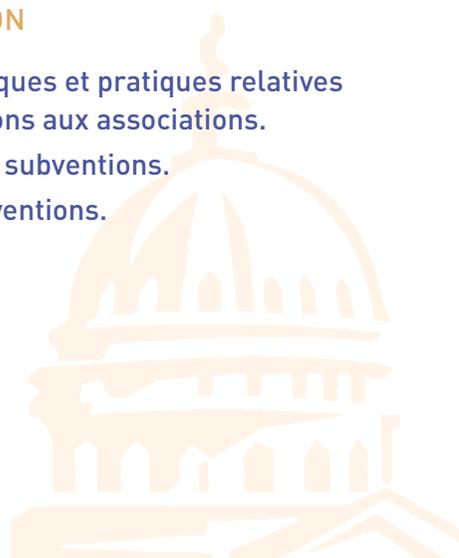


FICHE  
17

# L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : QUELLES CONTRAINTES JURIDIQUES ET PRATIQUES POUR LES ÉLUS ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les règles juridiques et pratiques relatives à l'attribution de subventions aux associations.
- ▶ Sécuriser l'attribution des subventions.
- ▶ Contrôler l'usage des subventions.
- ▶ Prévenir les contentieux.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 4 avril, 30 septembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus municipaux (notamment ceux composant la commission Vie associative) et leurs Collaborateurs



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### La liberté de recourir à l'outil associatif

- Le droit pour les collectivités de créer et/ou d'adhérer à une association et/ou pour les élus d'en être membre
- Le droit pour les collectivités de déléguer une mission de service public et/ou de confier un marché public à une association
- Le droit pour les collectivités de financer une association
- Les avantages de la structure associative : comptabilité privée, externalisation d'activités, souplesse du droit privé, personnel de droit privé, la fiscalité des associations...

### L'association, quelle(s) qualification(s) juridique(s) : études de cas

- L'association qualifiable « d'opérateur économique » :
  - Les critères de distinction : la règle des 4 P, le critère de la « comparabilité » avec une entreprise au sens du droit de l'Union
  - Les conséquences juridiques d'une telle qualification
- L'association qualifiable de « véritable association » :
  - Les critères de distinction : l'absence de concurrence, le caractère désintéressé, l'absence d'assujettissement à une fiscalité commerciale
  - Les financements autorisés : l'existence d'un intérêt public local
  - Les financements interdits : les dépenses à caractère culturel ou politique

- L'association qualifiable de « pouvoir adjudicateur » :
  - Les critères à satisfaire : une personnalité juridique, une dépendance publique, la satisfaction d'un besoin d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial
  - Les conséquences à supporter : le respect des règles de la commande publique



# L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : QUELLES CONTRAINTES JURIDIQUES ET PRATIQUES POUR LES ÉLUS ?

## CONTENU PÉDAGOGIQUE (suite)

### Les aides aux associations et les requalifications juridiques possibles

- Aides à une association ou octroi d'un marché public ?
- Aides à une association ou passation d'une convention de délégation de service public ?
  - La nature des missions confiées
  - Le transfert du risque

### Le régime juridique des aides aux associations

- Les obligations de forme :
  - Le respect de la loi DCRA du 12 avril 2000
  - L'obligation de passer une convention en dessous d'un seuil de 23 000 euros
  - Le rôle de l'assemblée délibérante
  - La transmission au contrôle de légalité
  - Les contrôles possibles de la CRC
- Les obligations de fonds :
  - La circulaire du 18 janvier 2010 et sa réécriture prochaine
  - La technique de « l'appel à projet »
  - L'association chargée d'un service d'intérêt général (SIEG, SSIEG...) et financements publics
- Les apports de la loi ESS et la notion de « subvention »
- L'intérêt de la circulaire du 4 juillet 2008
- Les potentialités de la qualification d'un service social d'intérêt économique général face au droit de l'Union européenne
- La mise en place de compensations d'obligations de service public

### Les risques de la gestion associative (études de cas)

- L'association transparente
  - Les critères de la transparence : l'absence d'autonomie décisionnelle, administrative et financière
  - Les conséquences de la transparence : la requalification des contrats de travail, des marchés passés, la gestion de deniers publics non autorisés, l'illégalité de l'octroi de certaines subventions...
- La gestion de fait
  - Les éléments constitutifs de la gestion de fait
  - Les conséquences de la gestion de fait : les conséquences budgétaires, pénales et électorales
- L'illégalité des délibérations attributives de subventions et la notion de « conseiller intéressé »
  - Les éléments constitutifs
  - Les conséquences juridiques
- Les délits de nature pénale
  - La prise illégale d'intérêt
  - L'octroi d'avantage injustifié

### Conclusion et évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : apports théoriques  
et méthodologiques, études de cas pratiques,  
support projeté en PowerPoint,  
support synthétique écrit.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : vidéo projecteur.



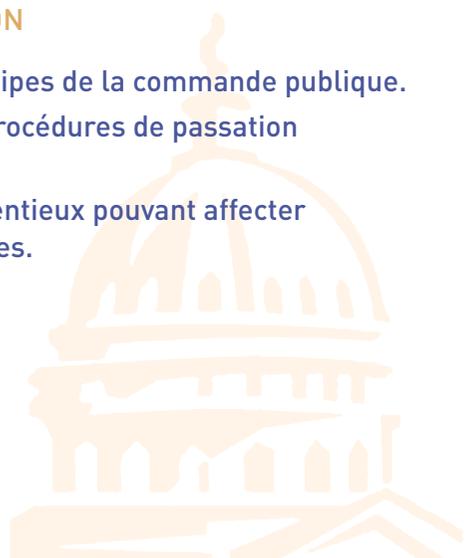
FICHE

18

# LA PLACE DE L'ÉLU DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Connaître les grands principes de la commande publique.
- ▶ Maîtriser les différentes procédures de passation et leurs modalités.
- ▶ Identifier les risques contentieux pouvant affecter la régularité des procédures.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 7 février, 5 avril, 22 novembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Rôle des élus dans les procédures de passation des marchés publics

- Cadre juridique des marchés publics
  - Principaux textes européens et nationaux
  - Rappel des objectifs du «nouveau» Code des marchés publics
  - Rôle du juge et grands principes de la commande publique
- La définition du marché public
  - Critère organique et critères matériels
  - Distinction avec les autres contrats de la commande publique : DSP et PPP
  - La définition du besoin

- Présentation des procédures de passation
  - Procédures liées au montant du marché
  - Procédures en cas d'indétermination des spécifications du marché
  - Procédures négociées (article 35 du Code des marchés publics)
  - Procédure simplifiée des marchés de services (article 30)
- Le déroulement de la procédure : la publicité
- Le déroulement de la procédure : la mise en concurrence
- L'achèvement de la procédure
  - Achèvement normal : attribution et signature
  - Échec de la procédure : infructuosité, classement sans suite, recours contentieux

### Le fonctionnement des Commissions d'appel d'offres (CAO)

- Composition de la CAO : les membres à voix délibérative et consultative et leur désignation
- Organisation et fonctionnement de la CAO
- Rôle de la CAO : sélection des candidats, choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
- Responsabilité pénale des membres de la CAO

### Conclusion et évaluation de la formation

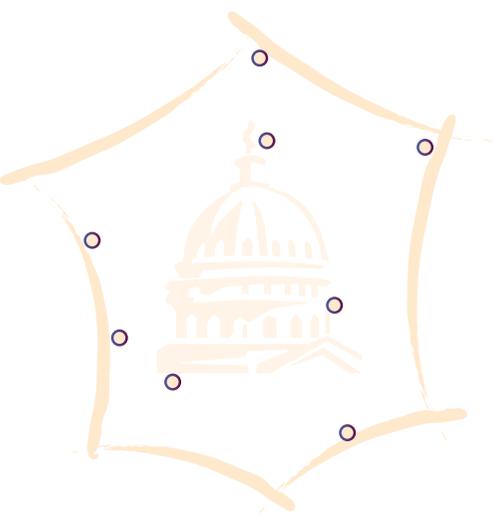
MÉTHODOLOGIE : exposés, études de cas pratiques apportées par les participants.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support pédagogique du formateur.

# BILAN À MI-MANDAT : COMMENT (RE)MOBILISER, QUELLE STRATÉGIE ET QUELLE COMMUNICATION ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Prendre du recul et faire l'analyse des actions menées par la majorité municipale au regard des principaux objectifs de la mandature, avec un point sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du travail accompli.
- ▶ Identifier à mi-mandat, les sujets et les dossiers porteurs sur lesquels baser les projets/actions à venir.
- ▶ Cerner les différentes options stratégiques et leurs conséquences en termes de posture et de positionnement.
- ▶ Concevoir et piloter une stratégie et un plan de communication.



**ATELIER-FORMATION EN RÉGION  
DE 8H30 À 12H45 ET DE 14H15 À 17H15 ENV.**



▶ 1 journée



|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| Lille : 27 janvier  | Toulouse : 30 mars  |
| Paris : 2 février   | Nantes : 11 avril   |
| Lyon : 28 février   | Strasbourg : 12 mai |
| Marseille : 28 mars | Bordeaux : 20 juin  |



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus municipaux (Exécutif – Majorité municipale) et collaborateurs de Cabinet



▶ 15 participants

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Définition d'indicateurs quantitatifs/ qualitatifs et évaluation des actions développées au cours de cette première partie de mandat (réussites et échecs). Mise en perspective du travail accompli avec les engagements du programme politique
- Comment faire face aux éventuelles objections ou attaques ? Quels éléments de langage ?
- Analyse et hiérarchisation des projets prioritaires à développer (enjeux et méthodes, mobilisation des équipes et plan d'actions)
- Déclinaison de la stratégie en termes de communication en se plaçant dès aujourd'hui dans la perspective du bilan de fin de mandat (avec un focus sur le plan de communication, les cibles, les outils à disposition et le calendrier)

**Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE :** exposés interactifs, travaux individuels et en sous-groupes (méthode de co-développement).  
**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** programme de la mandature, support du formateur et projection en PowerPoint.

# QUELLE RELATION « ÉLU - CADRE TERRITORIAL » POUR UNE COLLABORATION OPTIMISÉE ?

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Identifier les domaines respectifs de compétences, rôles et responsabilités de l'élu et du cadre territorial, pour fluidifier la relation du binôme et rendre plus efficiente l'action de chacun.
- ▶ Cerner les clés du fonctionnement de l'administration d'une collectivité et les circuits de décision.



DURÉE

▶ 1 journée



DATES

▶ 28 février, 11 avril, 23 novembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 8 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Introduction sur les légitimités respectives (élu / cadre)

- Optimiser la relation : dans quel but ?
- Retours sur des expériences concrètes
- Expériences positives. Difficultés rencontrées.
- L'objectif n'est pas tant la qualité de la relation que la qualité de la collaboration, au service de l'intérêt général.
- Quel socle de base faut-il bâtir pour poser les termes d'une collaboration équilibrée et fructueuse ?
- Repères théoriques

- Connaître la sphère d'influence d'un élu pour mieux comprendre son fonctionnement.
- Connaître le lobbying.
- Savoir différencier les aspects techniques des aspects politiques.
- Apports pratiques, mises en situation, échanges d'expériences, construction d'outils

### En guise de conclusion, de quelle relation élu/ cadre parlons-nous ?

- Un doublon ? Comment l'éviter.
- Un attelage ?

- Qui décide ? Qui pilote ?
- Quelle est votre nouvelle vision de votre place et de celle du cadre (à l'issue de la formation) ?

### Évaluation de la formation

MÉTHODOLOGIE : exposés interactifs, exercices et mises en situation.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE : support du formateur.



# FEMMES ÉLUES : OPTIMISER SON ENGAGEMENT ET SA COMMUNICATION PUBLIQUE ET POLITIQUE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Donner du sens à son engagement politique.
- ▶ Développer ses compétences et ses stratégies d'influence en créant une dynamique « homme/femme » positive.
- ▶ Savoir décoder les conduites et stratégies de déstabilisation tout en maîtrisant ses émotions notamment en situation de communication.
- ▶ Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle.
- ▶ Appréhender les règles visant à valoriser son image et utiliser au mieux les outils de la communication publique et politique.



▶ 2 journées



▶ 21 et 22 mars, 2 et 3 mai,  
17 et 18 octobre, 28 et 29 novembre



▶ Élu(e)s locales/Intercommunales/  
Départementales/Régionales



▶ 6 participantes maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### 1<sup>RE</sup> JOURNÉE

#### Définir le socle de son engagement politique

- Déterminer son objectif politique.
- Construire son personnage politique.
- Définir sa stratégie de communication.

#### Maîtrise de soi, efficacité et performance

- Postures et valeurs comportementales Homme/Femme.
- Diagnostic de son propre potentiel charismatique et de son leadership.
- Les qualités essentielles pour réussir, les pièges à éviter (exercices).
- La gestion et l'affirmation de soi.
- Assertivité ou communication non-violente comme outil de prévention et de traitement des conflits.
- Outils de dynamique et de cohésion de groupe (intégration, participation, implication, action) au service de l'action collective.

### 2<sup>E</sup> JOURNÉE

#### Réussir sa prise de parole et sa communication interpersonnelle

- Apports méthodologiques pour optimiser ses capacités d'expression et de communication.
- Les « trucs » à connaître, la respiration – Focus sur la gestion du stress.
- Le face-à-face avec l'auditoire : accueil, comportement, expression, ton, formules, gestuelle. Comment acquérir de l'assurance ?
- Travailler sur l'image de soi.
- Percevoir les réactions de l'auditoire : écoute active, écoute passive.
- Récupérer les imprévus : perturbations, bruits...
- Savoir répondre aux contradictions.
- L'improvisation : un « grand art » difficile dont il faut se méfier.

- Enrichir son discours ou son intervention : actualité, humour, références, citations.
- De la conviction personnelle à la conviction partagée : savoir donner.

#### Nombreux exercices de prise de parole

**face caméra :** préparation individuelle/collective sur des sujets concrets ou projets d'interventions apportés par chacun des participants. Enregistrement, visionnage, analyse.

#### Profil personnalisé, bilan et évaluation

**MÉTHODOLOGIE :** apports théoriques et méthodologiques, travaux pratiques et nombreuses mises en situations.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur, caméscope numérique – TV - Vidéo.

# COMMUNIQUER EFFICACEMENT SUR FACEBOOK, TWITTER ET UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR DÉVELOPPER SA NOTORIÉTÉ SUR LE WEB

## OBJECTIF DE LA FORMATION

► Optimiser sa présence sur les réseaux sociaux, avec un point particulier sur Twitter, Facebook et le Blog.

### PRÉ-REQUIS INDISPENSABLES

→ Bonne maîtrise d'un ordinateur et de la navigation sur Internet. → Un ordinateur connecté à Internet par stagiaire (fourni sur place) → Email : soit une adresse Gmail (créer son adresse avant la formation à <https://www.google.com/accounts/NewAccount>), soit la possibilité de consulter sa boîte email.

**Pourquoi ?** Dans cette formation, chaque participant sera amené à créer son compte sur un service en ligne (Facebook et Twitter). Il aura besoin de donner son adresse e-mail pour recevoir une confirmation de la création. Il faudra alors qu'il clique sur un lien pour être en mesure de la valider.

**SI POSSIBLE** → Fichiers photos : une photo personnelle (type photo d'identité, décontractée ou pas en fonction du sentiment que l'on veut faire passer, format gif ou jpg, format carré 180 x 180 px) et une photo de la ville/quartier que l'on pourra utiliser comme image de couverture dans Facebook et Twitter (format gif ou jpg, image horizontale (851px sur 315px) → Une biographie courte de deux lignes maximum précisant les mandats/éléments clés de parcours professionnel, le nom de la collectivité et éventuellement un slogan politique. → La liste des liens vers les comptes du stagiaire concerné : pages Facebook, compte Twitter et comptes Dailymotion/YouTube/Flickr, s'ils existent. → La liste d'autres comptes/pages Facebook et comptes Twitter auxquels le stagiaire souhaite s'abonner.



► 1 journée



► 6 février, 23 mars, 12 septembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

► Élus territoriaux



EFFECTIF

► 5 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

Le stagiaire sera amené à s'inscrire sur un ou plusieurs des réseaux sociaux, afin d'élargir son champ de communication et éventuellement promouvoir son Blog.

### Rapide rappel sur le panorama général des réseaux sociaux et appréhender au mieux le Web d'aujourd'hui

- Incontournables Facebook et Twitter
  - Les réseaux professionnels : Viadeo – Linked-in
  - Les vidéos : Youtube – Dailymotion, les photos : Flickr
  - Les nouvelles tendances : Foursquare – Instagram
- Point sur la présence d'Élus locaux et nationaux sur les réseaux sociaux

### Quelle stratégie sur les réseaux sociaux ?

- Notoriété, modernité, réactivité... Quels objectifs pour un élu ?
- Maîtriser sa e-réputation
- Mettre en place un système de veille et d'alertes
- Organiser les réponses aux alertes de la veille
- Savoir communiquer : l'importance d'utiliser les bons formats, le bon timing, le bon style sur les réseaux sociaux
- Les 5 pièges à éviter

### Optimiser sa présence sur Facebook

- Les astuces pour être plus lisible sur Facebook
- Atelier développement/valorisation d'une page Facebook

### Zoom sur Twitter

- Le fonctionnement du réseau et les notions de base (tweet, retweet, live-tweet, follower, etc.)
- Atelier de création d'un compte Twitter

### Focus sur le Blog

- Objectifs du blog et principales fonctionnalités
  - Simplicité de création et de mise à jour
  - Astuces pour faire connaître son blog
- Atelier de création d'un Blog

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques, études de cas concrets, démonstrations, travaux pratiques.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : un PC par stagiaire avec accès à Internet (chaque stagiaire peut également venir avec sa tablette (si accès WiFi et sans accès bloqué), vidéoprojecteur, support papier du formateur (numérique).



# MÉDIA TRAINING – RÉUSSIR VOS INTERVIEWS AVEC EFFICACITÉ

(AVEC UN POINT PARTICULIER POUR GÉRER AU MIEUX LES SITUATIONS SENSIBLES)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Optimiser les techniques d'expression orale pour capter l'attention et convaincre des journalistes en situation d'interview : TV- Radio- Presse écrite.
- ▶ Faire passer ses messages, créer un impact, gérer les situations sensibles et de crise, savoir improviser, déjouer les pièges.
- ▶ Entraînement face caméra.



▶ 2 journées

DURÉE



▶ 23 et 24 février, 25 et 26 octobre,  
2 et 3 décembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 5 participants maximum

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Bref rappel sur les objectifs et règles de fonctionnement des journalistes et les différentes situations/types d'interview**

**Se préparer à être interviewé : la « check-list »**

- Quel message essentiel et hiérarchie d'information ?
- Clarté, synthèse et vulgarisation

**Exercices face caméra : l'importance du fond (bien structurer son message) et l'importance de la forme (comportement devant la caméra ou le micro, les « trucs » à connaître, la respiration, la voix, la gestuelle)**

- Savoir écouter pour répondre et intéresser le public du média
- Savoir anticiper les questions embarrassantes
- Point sur les pièges à éviter
- Maîtriser la durée
- Débriefing

**Exercices face caméra : simulation d'une interview reportage « type Bfm-TV » - Débriefing**

**Exercices face caméra : simulation d'une interview polémique**

**Focus sur la stratégie de communication médiatique en situation sensible ou de crise**

- Quelle préparation mentale ?
- Quelle information avant une déclaration presse ?
- Expression positive et modèles de réponse
- Savoir déjouer les amalgames

**Les points à retenir**

**Bilan et synthèse, puis évaluation de la formation**

**MÉTHODOLOGIE** : nombreux exercices individuels/collectifs, mises en situation, retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur – Caméscope – TV- Vidéo.

# RÉUSSIR SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## OUTILS ET TECHNIQUES DE BASE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Gagner en aisance dans sa prise de parole en restant concentré jusqu'au bout.
- ▶ Valoriser ses qualités personnelles d'expression et susciter l'adhésion et l'enthousiasme.
- ▶ Se mettre en scène en restant soi-même.



DURÉE

▶ 2 journées



DATES

▶ 1<sup>er</sup> et 2 mars, 16 et 17 mai, 5 et 6 octobre

PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Découvrir les règles de l'Art de la prise de parole en public

- Se rendre disponible à soi : l'ancrage
- Se taire avant de parler : le silence
- Se poser et occuper son territoire
- Se rendre disponible à son auditoire : le regard, le sourire, l'image
- Développer sa présence à l'ici et maintenant

#### La manière dont on dit les choses est plus importante que ce que l'on dit

- Découvrir les trois facteurs de la prise de parole : Visuel / Vocal / Verbal
- Comprendre et expérimenter la respiration en 3 temps
- Trouver, sortir et poser sa voix
- Faire vivre son discours : rythme, volume, intention
- Rendre son discours convaincant, authentique et captivant

#### Se mettre en scène en restant soi-même

- Gérer son trac
- Comprendre et gérer l'écart entre image renvoyée et image perçue
- Investir son « personnage » pour développer sa crédibilité
- S'entraîner à devenir naturel et prendre plaisir dans sa prise de parole en public

#### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Communication et de la Connaissance de soi. Un travail corporel et vocal. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Apprendre à gérer son trac.
- ▶ Savoir reconnaître et maîtriser ses émotions.
- ▶ Intervenir en toute circonstance, devant tout public, de manière sereine et efficiente.



▶ 2 journées



▶ 25 et 26 avril, 22 et 23 juin, 14 et 15 décembre



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



EFFECTIF

▶ 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Travailler avant tout sur...

- La respiration abdominale, l'ancrage
- Le regard, le sourire, le silence
- L'implication et l'engagement

#### Développer l'écoute

- « Corporelle », pour s'ouvrir aux sensations
- « Mentale », pour accéder à l'imagination créative

#### Se faire confiance

- Reconnaître, accepter et dépasser ses « peurs »
- Oser « se lancer », oser « rater »
- Éviter la censure et le jugement sur soi
- Croire en ce que l'on fait et ce que l'on dit pour être convaincant

#### Prendre de la distance grâce à...

- L'ancrage
- La respiration
- La détente corporelle
- L'humour sur soi

#### Utiliser la force des émotions

- Savoir les repérer
- Dissocier émotions et émotivité
- Exprimer ses émotions avec justesse au service de son discours ou de son message
- Gérer et maîtriser ses émotions en situation délicate

#### Préparer ses interventions grâce à...

- La visualisation
- La préparation physique
- La répétition
- L'incarnation de son « personnage »

#### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur.

# SAVOIR FAIRE FACE À L'IMPRÉVU LORS D'UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Faire face sans crainte ni agressivité aux situations inattendues ou à la critique.
- ▶ Reconnaître et mettre à distance ses réactions disproportionnées et gagner en confiance.
- ▶ Organiser rapidement sa pensée, mobiliser ses idées pour les sortir en ordre.
- ▶ Intervenir sans préparation avec aisance et sérénité dans n'importe quel contexte.



▶ 2 journées

DURÉE



▶ 5 et 6 juillet, 14 et 15 novembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



▶ 6 participants

EFFECTIF

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### L'inspiration ou le temps de l'observation

- S'entraîner à plus de présence au lieu et au temps
- Enrichir ses qualités d'écoute
- Prendre conscience de ses filtres de perception
- Développer son attention avec précision
- (Se) faire confiance

### L'apnée ou le temps de la compréhension

- Dissocier réactivité et spontanéité
- Oser un temps de silence
- Se connecter à ses sens
- Puiser dans ses ressources pour organiser sa pensée
- Aller à l'essentiel et se centrer sur le cœur du message

### L'expiration ou le temps de l'action

- Être convaincu...pour être convaincant
- S'entraîner à trouver la liberté dans la contrainte grâce aux cadres d'improvisation
- Adopter une posture adéquate et cohérente
- S'entraîner à accueillir, accepter, s'adapter et gérer l'imprévu

### Conclusion et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE :** pédagogie par le JEU qui croise les outils du Théâtre, de la Pleine Attention et de la Connaissance de soi. Alternance d'exercices collectifs et individuels. Mises en situation jouées et analysées. Retours personnalisés.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur.



FICHE  
27

# EXPRESSION ORALE, CORPORELLE ET PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

## AVEC UN POINT SUR LA MAÎTRISE DE LA RESPIRATION / VOIX / TRAC GRÂCE AUX TECHNIQUES DU THÉÂTRE

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Comprendre le mécanisme « Emetteur / Récepteur » et maîtriser les mots clés de la communication.
- ▶ Acquérir une méthodologie, mettre en oeuvre des outils, au niveau du corps, de la voix et de l'expression comportementale tout en surmontant ses émotions.



▶ 1 journée

DURÉE



▶ 8 février, 21 mars, 21 novembre

DATES



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élus territoriaux



▶ 6 participants

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### Séduire, informer, convaincre

- Rappel des enjeux de la prise de parole en public et principes de base en communication
- Les différents « ECARTS »
- Perception et représentation
- Analyse sur l'expression verbale et non verbale - reformulation et utilisation des questions :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les croyances / Les inférences / Les équivoques
- Bien structurer ses messages.
- Les techniques de l'exposé :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

#### Cohérence entre corps et parole

- Savoir adapter un message en fonction des contraintes de temps :
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Les « Méta-modèles » ou styles de comportement et de communication
- Gérer son trac, apprentissage de la maîtrise des sentiments
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse

- Analyse corporelle par le biais des techniques du théâtre
  - entraînement devant la caméra
  - relecture, analyse
- Profil personnalisé et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels et collectifs face caméra (prévoir des vêtements clairs).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.

# EXPRESSION ORALE, EXPRESSION COMPORTEMENTALE FACE AUX MÉDIAS (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à :
  - séduire, informer, convaincre
  - faire passer des messages de politiques locales en phase avec des projets concrets
  - appréhender au mieux, à l'aide d'outils, la communication de campagne post électorale
  - mettre en valeur l'individu et son propos sur des sujets d'actualité qui le concerne localement.



DURÉE

▶ Au choix du participant



DATE(S)

▶ Au choix du participant



PROFIL DES  
PARTICIPANTS

▶ Élu territorial, Collaborateur :  
Directeur/Chef de Cabinet, DGS,  
Directeur de la Communication...



EFFECTIF

▶ 1 participant

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Préparation et analyse des objectifs

- Analyse de son expression comportementale
- Structuration du discours
- Méthode de préparation en trois points : analyser, synthétiser et répéter avant d'énoncer
- La reformulation ciblée
- Les enjeux humains et politiques
- Exercices pratiques face à la caméra
- Analyse des exercices, synthèse
- Élaboration de l'argumentation
- Processus de communication
- Technique de l'exposé
- Repérer les « écarts » dans sa communication
- Les inférences
- Les équivoques
- Plan de la démarche pour le traitement d'un problème
- Face aux médias : déterminer sa « cible »

### Entraînement

- Répétition : jeux de rôles
- Entraînement vidéo (amélioration de l'expression comportementale personnelle)
- Donner ses positions et argumenter avec impact
- Gestion des jeux émotionnels
- Correction des défauts personnels

### Bilan

- Observation en situation (enregistrement filmé à partir d'une séance réelle)
- Analyse, réajustement
- Perfectionnement face à un journaliste « potentiel » (jeux de rôles)

### Profil personnalisé et évaluation de la formation

**MÉTHODOLOGIE** : apports théoriques et méthodologiques, exercices individuels face caméra (prévoir des vêtements clairs).

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE** : support du formateur et caméra –TV – Vidéo.



# ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ▶ Accompagner individuellement le stagiaire afin qu'il réussisse à optimiser sa communication en anglais, avec des interlocuteurs étrangers, en :
  - améliorant à la fois sa compréhension et son aisance à l'oral,
  - enrichissant son vocabulaire général et technique,
  - se familiarisant avec des structures utilisées de manière récurrente dans l'exercice de ses fonctions,
  - confortant sa confiance et sa précision, tant à l'oral qu'à l'écrit,
  - s'améliorant à l'écrit pour la rédaction de notes, rapports, e-mails...
  - comprenant davantage les textes spécialisés, circulaires et notes européennes,
  - se familiarisant avec les différentes nuances de la langue pour s'exprimer de manière formelle lors de réunions (avec un point sur les formules de politesse et d'usage des expressions idiomatiques appropriés).



DURÉE

▶ Au choix du participant (selon niveau de départ évalué et objectifs opérationnels visés)



DATE(S)

▶ Au choix du participant



LIEU

▶ Au choix du participant



PROFIL DES PARTICIPANTS

▶ Élu territorial



EFFECTIF

▶ 1 participant



# ANGLAIS : AMÉLIORER SON AISANCE ET SA CONFIANCE À L'ORAL, S'EXPRIMER AVEC PRÉCISION À L'ÉCRIT (ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL)

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Pour atteindre les objectifs pédagogiques visés,  
les points suivants sont développés :**

1. Évaluation du niveau d'anglais initial du stagiaire à l'aide de deux tests : un test oral (durée de 10 à 15 minutes) et un test informatisé (durée de 10 à 45 minutes).
2. Compte rendu des évaluations, élaboration de la fiche signalétique du stagiaire, de ses points forts et points faibles.
3. Analyse des besoins / Mise en avant des objectifs principaux, du niveau d'anglais souhaité, de la durée de la formation pour atteindre l'objectif.
4. Puis, double entraînements mis en œuvre : un entraînement individuel en présentiel (en face à face stagiaire-formateur) et un entraînement individuel à distance (2 séances téléphoniques mensuelles), ainsi qu'un accès en illimité au site Internet incluant tchat et documentation en anglais.

Le participant est sollicité directement dans la langue-cible. Il se trouve à chaque instant en situation d'acteur de sa propre formation. Les techniques utilisées permettent ainsi une mémorisation rapide et efficace pour des applications spontanées en situations.

5. Mesure de la progression du participant grâce à des évaluations très régulières et, grâce à un carnet de bord tenu par le formateur, consultable sur demande à tout moment.
6. Mesure du taux de satisfaction du client par une enquête soumise par mail au terme de 20 heures de formation environ.
7. Bilan de fin de formation et profil personnalisé.

**MÉTHODOLOGIE :** exercices, mises en situation, débriefing.  
Techniques pour faciliter l'acquisition des capacités visées en personnalisant le programme au rythme de progression du participant et à ses demandes ponctuelles.

**OUTILS POUR ÉQUILIBRER LES PHASES DE PROGRESSION :**

- la phase « Multimédia » permet de développer les connaissances par l'oral en respectant l'acquisition naturelle (0-2 ans, on écoute ; 2-4 ans, on répète ; 5-6 ans, on apprend à lire et écrire, puis vers 7-8 ans, la grammaire...).  
Le multimédia est effectué avec le professeur ;
- la phase « validation » permet de vérifier l'acquisition des réflexes développés sur la phase multimédia. Celle-ci est réalisée sous forme de questions, d'exercices, etc.
- la phase « Conversation », permet de développer l'aisance et la fluidité et / ou aborder les situations professionnelles/politiques par le biais, par exemple, de jeux de rôles.

**MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :** support du formateur, cahier d'exercices, site Internet dédié en illimité.

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente.



CABINET AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POUR DISPENSER  
DES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX, PAR DÉCISION DU 15.07.2008

## TARIFS

- **Session collective** (dans nos salles à Paris)  
ou **Atelier-Formation en région** (dans nos salles)  
600 € nets × ..... jour(s) = ..... € nets
- **Entraînement individuel** (dans nos salles à Paris)  
1200 à 1700 € nets selon l'action : nous consulter
- **Session dans votre Collectivité** : étude personnalisée sur mesure
- **Session à Bruxelles ou à Gênes** : nous consulter

### COLLECTIVITÉ/ORGANISME DU PARTICIPANT :

Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### DIRECTION/SERVICE À FACTURER :

Adresse (si différente) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### PARTICIPANT

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse de convocation (si différente de la collectivité) : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

### TITRE DE L'ACTION :

### DATE(S) :

### RESPONSABLE FORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION  
(si différente du Responsable Formation)

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Service : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_  
Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Afin de valider la commande, ce bon est à retourner dûment complété et signé à :**

**A SENATUS CONSULTO : 23, rue Boyer-Barret - 75014 Paris • Tél. : 01 53 90 45 56 • Email : [contact@senatusconsulto.fr](mailto:contact@senatusconsulto.fr)**

## SESSIONS COLLECTIVES, dans nos salles à Paris ou en région

A SENATUS CONSULTO programme chaque année, à Paris, une centaine de sessions de formations de sept heures pédagogiques environ par session. Chaque session se déroule dans l'une de nos salles de réunions tout spécialement aménagée et équipée. Des ateliers-formations sont également programmés en région (Lille, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes...). La durée pédagogique est de sept heures environ et les travaux sont prolongés par un déjeuner-débat pris en charge par A SENATUS CONSULTO.

Le lieu retenu pour la formation est précisé dans notre courrier de confirmation d'inscription transmis au stagiaire préalablement inscrit. Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin de leur réserver des conditions d'accueil optimales.

Les frais de participation comprennent : l'intervention pédagogique du (ou des) formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), le déjeuner de chaque stagiaire et du formateur, la rémunération du formateur.

Ces frais de participation s'élèvent à **600 euros nets par journée/personne**. Il s'agit d'un prix unique quelle que soit la session de formation. Le transport, hébergement et autres frais sont à la charge du participant.

La session collective à Bruxelles ou à Gênes fait l'objet d'une tarification spécifique (nous consulter).

## ENTRAÎNEMENT INDIVIDUEL (coaching), dans nos salles à Paris

Les sessions individuelles d'entraînement (face à face formateur-stagiaire) se déroulent sur la base d'un calendrier défini selon les disponibilités du stagiaire, dans l'une de nos salles de réunions spécialement aménagée et équipée.

**Les frais de participation comprennent :** l'intervention pédagogique du formateur, la remise d'un support pédagogique, l'évaluation de la session, la mise à disposition du matériel nécessaire (caméra, vidéo projecteur, paper-board), la rémunération du formateur.

Ces frais de participation varient entre **1200 euros nets par journée et 1700 euros nets, selon l'action**.

Le transport du participant, son hébergement éventuel, déjeuner et autres frais sont à sa charge.

**Les organisateurs se réservent le droit de remplacer le formateur, modifier, reporter ou annuler la formation, si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Toute annulation de la part de l'organisme n'entraînera pas de facturation.**

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

## Modalités d'organisation et moyens de paiement

Le règlement du prix de la formation, réalisé si possible à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par virement direct : RIB sur simple demande
- par chèque libellé à l'ordre de « SAS A SENATUS CONSULTO ».

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, auxquelles s'ajoute une pénalité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Une fois l'inscription/bon de commande validé(e), A SENATUS CONSULTO adresse :

- une convention de formation en double exemplaire ;
- une lettre de confirmation indiquant le lieu exact et horaires des travaux.

Dès la formation réalisée, A SENATUS CONSULTO adresse à l'établissement financeur :

- une attestation nominative de présence ;
- une facture en double exemplaire.

## Annulation

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour.
- De 10 à 2 jours ouvrés avant la date de la formation, la somme correspondant à 10 % du montant total de la commande sera facturée. Au-delà de cette date, la totalité des frais de formation seront dus.



## À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

### Notre vocation

A SENATUS CONSULTO accompagne les décideurs des collectivités territoriales et des organisations professionnelles, les acteurs du secteur public, associatif, et de l'économie sociale et solidaire. Notre équipe se consacre à la réussite de ses clients et les accompagne à prendre le leadership dans leur métier.

Organisé en départements spécialisés, A SENATUS CONSULTO développe son expertise et mobilise ses savoir-faire autour de quatre priorités :

- accompagner les élus au regard des enjeux de développement (stratégie), d'organisation (services et performance), de management des ressources humaines ;
- professionnaliser les décideurs publics, économiques et associatifs, dans une perspective de maîtrise professionnelle et de développement personnel ;
- promouvoir et organiser des événements à Paris, sur les territoires et à l'international ;
- favoriser l'innovation dans ses différentes facettes : compétences et comportements, organisation et management, transversalité et conduite du changement, institutionnel et politique.

### Nos valeurs

Cinq valeurs gouvernent les actions mises en œuvre et contribuent à positionner A SENATUS CONSULTO de façon originale et professionnelle sur le marché : neutralité politique, éthique professionnelle, réactivité, innovation et qualité.

### Nos métiers

#### Former

Notre objectif consiste à contribuer à la pleine réussite de la décentralisation et à la performance de l'action publique en aidant les élus et acteurs impliqués, à mieux assumer les rôles et les compétences qui leur sont dévolus. Nos formations mettent donc l'accent sur l'efficacité dans l'élaboration des stratégies, la prise de décision, le pilotage des projets et la conduite du changement.

Des formations sur une ou deux journées, généralement organisées en cycles thématiques par domaine de compétence :

- Institutionnel, Juridique – Action sociale – Environnement – Développement durable – Energie – Politique de la Ville – Foncier, Urbanisme – Finances, Fiscalité – Développement économique – Sport, Culture – Action internationale – Management des compétences et Ressources humaines - Information, Communication.

Elles peuvent être suivies de façon ponctuelle ou dans le cadre de cycles organisés à Paris ou en Province, sur la base d'un calendrier annuel. Elles peuvent constituer des parcours Intra répondant à un cahier des charges établi par vos soins.

Quatre dimensions structurent nos formations :

- maîtrise technique : concepts – outils – méthodes ;
- conduite de l'action : démarches – processus – information ;
- performance de l'organisation : compétences – complémentarité – suivi et évaluation ;
- réflexion et développement personnel.

Nos formations mettent en œuvre des méthodes actives reposant sur des situations concrètes. Elles privilégient les retours d'expériences et la recherche de solutions personnalisées.

#### Conseiller

Notre objectif vise à mettre à votre disposition une capacité d'ingénierie et d'accompagnement pour les diagnostics, démarches de progrès et projets de changement que vous devez conduire.

Organisés en pool, nos consultants représentent un vivier d'expériences et de compétences reconnues en France et à l'international. Riches de leur diversité et de leur complémentarité, ils sont élus, universitaires, experts issus des métiers de l'entreprise (avocats, journalistes...), fonctionnaires de collectivités publiques.

Tous interviennent avec la garantie de vous faire bénéficier :

- de démarches pédagogiques conçues pour apporter les réponses concrètes et opérationnelles attendues,
- d'expertises appropriées face aux situations impactantes,
- d'une organisation réactive, homogène et compatible avec vos exigences.



# À PROPOS D'A SENATUS CONSULTO...

## Communiquer

Notre objectif consiste à concevoir et organiser des événements aux contenus stratégiques et techniques, favorisant les débats d'idées, la mutualisation d'expériences, les dynamiques d'actions collectives.

D'envergure locale, nationale ou internationale et à dimension prospective, ces événements couvrent les thèmes d'actualité à forts enjeux réglementaires, sociaux, économiques, financiers, européens. Ils prennent la forme de congrès, assises, conférences, séminaires, ateliers, rencontres débats, salons professionnels. Organisés à notre initiative ou à votre demande, ils se déroulent à Paris ou en Province.

Notre expérience dans ce domaine permet de prendre en charge tout ou partie du processus de conduite de chaque événement :

- mobilisation et coordination d'intervenants-experts sélectionnés pour leur capacité à transmettre des savoir-faire,
- organisation logistique, conduite, animation/modération de colloques et séminaires,
- promotion, communication, publication d'actes ou de synthèses,
- recherche de partenariats et de financements.

## Notre organisation

### Le management

- Un directeur aux compétences pluridisciplinaires : Frédéric Derai.  
Il dispose des connaissances et des pratiques approfondies des domaines et environnements concernés.
- Une expertise internationale.
- Un secrétariat permanent.

### Le comité pédagogique

Il est chargé de conduire une réflexion permanente sur l'évolution des actions (formations – événements – conseils), des services proposés et des partenariats à développer. Il est composé d'élus locaux et cadres territoriaux d'EPCI, régions, départements, villes...

Des acteurs extérieurs (partenaires économiques, sociaux...) sont mobilisés pour contribuer à la définition des programmes qui requièrent des compétences spécifiques.

### L'équipe de formateurs – consultants

Elle est mobilisée et coordonnée par le management.

## Nos références

Depuis une vingtaine d'années, des interventions multiples et diversifiées en formation, conseil, montage et conduite d'événements et développement de partenariats, auprès de collectivités territoriales, d'organisations professionnelles, d'entreprises, d'organismes publics et associatifs en France, en Europe et en Afrique.



Contact

**A SENATUS CONSULTO**  
**23, rue Boyer-Barret - 75014 PARIS**  
**Tél. : 01 53 90 45 56**  
**Email : [contact@asenatusconsulto.fr](mailto:contact@asenatusconsulto.fr)**

SAS au capital de 7 500 euros • 503 233 710 RCS Paris  
SIRET 503 233 710 00014 • Code APE 7010 Z  
Banque Populaire, Rives de Paris • TVA : FR 29 503 233 710  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43632 75  
auprès du préfet de région d'Ile-de-France

**Cabinet agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser  
des formations aux élus locaux, par décision du 15/07/2008**

→ [WWW.asenatusconsulto.fr](http://WWW.asenatusconsulto.fr)